

Année Universitaire 2018-2019

I- Présentation de la Faculté de Lettres et Langues

II- Présentation générale des études

A- Le déroulement de l'année universitaire

L'inscription administrative et l'inscription pédagogique

Les examens

B- Le système LMD

B1- Les diplômes

III- Les études MASTER SODIQ (FLE : Sociolinguistique, Didactique des langues, Qualitatif) – finalité recherche

A- Présentation du département SODILANG (SOCIOLINGUISTIQUE ET DIDACTIQUE DES LANGUES)

B- Présentation du Master

B1- Charte transversale à toutes les formations dispensées à l'UFRT par le Département SODILANG

B2- Modalités de contrôle des connaissances, d'évaluation et des règles de passage

B3- Présentation du Master 1^{ère} année (M1)

B3.1- Maquette de M1 S7 et S8

B3.2- Descriptif des enseignements de M1 S7 et S8

B3.3- Modalités de contrôle de connaissances du M1 S7 et S8

B4- Présentation du Master 2^{ème} année (M2)

B4.1- Maquette de M2 S9 et S10

B4.2- Descriptif des enseignements de M2 S9 et S10

B4.3- Modalités de contrôle de connaissances du M2 S9 et S10

Calendrier universitaire

I. PRESENTATION DE LA FACULTE DE LETTRES ET LANGUES

L'UFR est administrée par un conseil élu composé de 40 membres.

Elle est dirigée par un directeur assisté d'un responsable administratif.

Elle est composée de **8** départements : **Allemand, Anglais, Espagnol-Portugais, Italien, Sciences du Langage, Sociolinguistique et Didactique des Langues, Langues Etrangères Appliquées (LEA) et Droit-Langues**

Une filière **lettres** comprenant 5 départements (français, latin, grec, littérature comparée, arts du spectacle)

Quelques chiffres

A l'Université : Environ 28 000 étudiants inscrits en 2017-2018 dont **3300** à la Faculté de Lettres et Langues, **150** enseignants chercheurs, **25** personnels de Bibliothèque, ingénieurs, techniciens et administratifs.

La Direction de l'UFR

Adresse : 3 rue des Tanneurs, 37000 TOURS

Directeur : **CHOMMELOUX Alexis**

Responsable administratif : **GONZALEZ Caroline**

Secrétariat de l'UFR : **RIEUL Céline, Bureau 144 tél : 02 47 36 65 82**

Le service de scolarité

Le service de scolarité gère votre dossier administratif : de l'inscription administrative à la remise du diplôme. C'est également auprès de ce bureau que vous aurez les renseignements sur les stages, les conventions et les aides sociales.

Responsable de la scolarité : **GAUTIER Graziella**

Bureau 138 tél : 02 47 36 68 35 Courriel : scolarite.lettres@univ-tours.fr

GUIMIER Valérie, 02 47 36 65 67

MASCHER Annie, 02 47 36 66 05

STEPHAN Catherine, 02 47 36 66 06

Horaires d'ouverture au public : tous les jours de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h30

Fermé le vendredi après-midi et le samedi

Les départements pédagogiques

Les départements sont le lieu de rattachement des enseignants et des secrétariats pédagogiques.

Le secrétariat pédagogique gère votre dossier pédagogique : vos inscriptions pédagogiques, votre emploi du temps, la saisie de vos notes.

Liste et coordonnées des différents secrétariats des départements filières		
Enseignements	Les secrétariats pédagogiques	Contact courriel
Anglais	Bureau 48-RDC	manuelle.bataille@univ-tours.fr murielle.launay@univ-tours.fr
Allemand	Bureau 48-RDC	fabienne.toulet@univ-tours.fr
Espagnol – Portugais - Italien	Bureau 08- RDC	marie.ceccaldi@univ-tours.fr patricia.lacour@univ-tours.fr sylvie.lepourtois@univ-tours.fr
Droit-Langues	Bureau 58- RDC	aurelie.hannoun@univ-tours.fr patricia.msellati@univ-tours.fr celine.debot@univ-tours.fr
L.E.A (Langues Etrangères Appliquées)	Bureau 64- RDC	aurelie.hannoun@univ-tours.fr patricia.msellati@univ-tours.fr celine.debot@univ-tours.fr
Lettres	Bureau 106- 1 ^{er} étage	christine.climent@univ-tours.fr
Sciences du langage	Bureau 23- RDC	stephanie.fuseau@univ-tours.fr
Sociolinguistique et Didactique des Langues	Bureau 23- RDC	isabelle.aubert@univ-tours.fr
<u>Modules libres</u>	Bureau 58- RDC	sylvie.lepourtois@univ-tours.fr
P.R.I. (Politique et relations Internationales) et M.R.I (Médias et Relations Internationales)	Bureau 58- RDC	sylvie.lepourtois@univ-tours.fr
Arts du Spectacle	Bureau 106- 1 ^{er} étage	rachel.regnier@univ-tours.fr
Allemand	Bureau 48- RDC	fabienne.toulet@univ-tours.fr
Italien	Bureau 08- RDC	marie.ceccaldi@univ-tours.fr
Cultures Méditerranéennes	Bureau 106- 1 ^{er} étage	christine.climent@univ-tours.fr
Langues et Education et F.L.E. (Français Langue Etrangère)	Bureau 23- RDC	isabelle.aubert@univ-tours.fr
(pour les étudiants d'échange)	Bureau 207- 2 ^{ème} étage	marielle.avice@univ-tours.fr

II – PRESENTATION GENERALE DES ETUDES

A – LE DEROULEMENT DE L'ANNEE UNIVERSITAIRE

► L'inscription administrative et pédagogique

Après votre inscription administrative à l'Université, vous devrez **OBLIGATOIREMENT** et à **chaque semestre**, vous inscrire pédagogiquement dans les cours magistraux, les travaux dirigés (TD) et le cas échéant les travaux pratiques (TP).

Cette procédure détermine votre inscription dans les groupes et aux examens. Elle doit impérativement avoir lieu pendant la période définie par les services universitaires.

Tout étudiant qui n'aura pas réalisé son inscription pédagogique avant le 1^{er} octobre ne sera pas autorisé à se présenter aux examens.

L'inscription pédagogique se fait via le web sur votre Environnement Numérique de Travail (ENT) – Onglet SCOLARITE ou auprès de votre secrétariat pédagogique.

Les examens

Les évaluations se font par un **contrôle continu** tout au long de l'année qui peut être associé à un **examen terminal** à la fin de chaque semestre.

La présence aux travaux dirigés (TD) et aux travaux pratiques (TP) est obligatoire.

Un contrôle d'assiduité des étudiants est systématiquement effectué par les enseignants.

Toute absence à une séance doit faire l'objet d'une justification. En cas de maladie, vous devez fournir un certificat médical à votre service de scolarité **dans un délai de 8 jours**.

L'absence non justifiée aux séances de TD et de TP a des conséquences graves. Elle entraîne automatiquement la mention "absence injustifiée" (ABI) sur le relevé de notes. Il n'est donc plus possible de valider le semestre.

Attention : les étudiants boursiers doivent être présents aux cours et aux examens, même en cas de réorientation, sous peine de voir leur bourse suspendue et faire l'objet d'un ordre de reversement des mois perçus.

► Régime particulier

Dans le cadre du « **Régime Spécial d'Etudes** » (R.S.E.), certaines catégories d'étudiants (*par exemple les salariés, en situation de handicap, chargés de famille, ...*) peuvent demander à être dispensés du contrôle continu.

Le R.S.E comprend **des aménagements d'études (emploi du temps, dispense d'assiduité en TD, aménagement d'examens)**.

Les étudiants qui souhaitent bénéficier du régime spécial d'études devront en faire la demande **avant le 28 septembre 2018**. Les modalités détaillées et la procédure sont consultables sur le site internet de l'Université dans la rubrique Formations/Régime Spécial d'Etudes.

B - LE SYSTEME L-M-D

Il est fondé sur trois niveaux de grades universitaires, chaque grade ayant une valeur en crédits européens commune à l'ensemble de l'espace européen : Licence, Master, Doctorat (L.M.D).

Il permet aux étudiants une grande modularité favorisant l'élaboration d'un parcours individualisé.

La délivrance des diplômes donne lieu à un supplément au diplôme, c'est-à-dire une annexe descriptive qui indique la nature des connaissances et aptitudes acquises par l'étudiant. Le supplément au diplôme a pour objet d'identifier les enseignements suivis et de favoriser la mobilité des étudiants.

B1- Les diplômes

■ **La Licence** : préparée en 3 ans après le bac, elle est structurée en 6 semestres et correspond à 180 crédits européens validés.

Les diplômes de Licence sont répartis dans des **domaines** de formation et découpés en **mention**. Certaines Licences s'organisent ensuite en parcours.

■ **Le Master** : préparé en 2 ans après la Licence, il est structuré en 4 semestres et correspond à 300 crédits européens validés (180 de Licence + 120 de Master 1^{ère} et 2^{ème} années).

■ **Le Doctorat** : préparé en 3 ans après le Master. Il est délivré après la soutenance d'une thèse.

III- Les Etudes MASTER SODIQ (FLE : Sociolinguistique, didactique des langues, qualitatif) – finalit  recherche

A- PRESENTATION DU DEPARTEMENT SODILANG (SOCIOLINGUISTIQUE ET DIDACTIQUE DES LANGUES)

Son site : <https://sodilang.univ-tours.fr/accueil/>

Responsable du d partement : **Isabelle Pierozak**, isabelle.pierozak@univ-tours.fr

Secr tariat : Isabelle Aubert

B timent Tanneurs, bureau 23 / T l. : 02 47 36 65 66 / Mail : isabelle.aubert@univ-tours.fr

Horaires d'ouverture du secr tariat :

Lundi au Jeudi : 9h/11h30 – 13h30/16h30

Vendredi : 9h00/11h30

Enseignants titulaires du d partement SODILANG

- L a Courtaud, Attach e Temporaire   l'Enseignement et   la Recherche, lea.courtaud@univ-tours.fr
- Marc Debono, Ma tre de Conf rences, marc.debono@univ-tours.fr
- Valentin Feussi, Ma tre de Conf rences, valentin.feussi@univ-tours.fr
- Emmanuelle Huver, Professeure des universit s, huver@univ-tours.fr
- Joanna Lorilleux, Ma tre de Conf rences, joanna.lorilleux@univ-tours.fr
- Eric Mercier, Attach  Temporaire   l'Enseignement et   la Recherche, eric.mercier@univ-tours.fr
- Isabelle Pierozak, Ma tre de Conf rences, isabelle.pierozak@univ-tours.fr
- Didier de Robillard, Professeur des universit s, derobillard@univ-tours.fr
- Cl mentine Rubio, Attach e Temporaire   l'Enseignement et   la Recherche, rubio@univ-tours.fr

Intervenants extérieurs et professionnels

Nom, prénom	Qualité	Entreprise ou organisme d'origine
BELONDO SANDRA	Enseignante	CUEFEE (Université de Tours)
BEZIAT JACQUES	Professeur des universités	Caen Normandie
BINDEL MORGANE	Directrice	ATEC centre de bilans
BRAULT GREGOIRE	Directeur	Alliance Française de Lyon
BRUNEAU AURELIE	Attachée territoriale (chargée de projets sociolinguistiques)	Conseil Général du Val de Marne
BRUNETEAUX-SWANN CATHERINE	Directrice	Brand & Marketing Strategy
DARDAILLON SYLVIE	Enseignante	ESPE
DOUCEY BAPTISTE	Enseignant	CUEFEE (Université de Tours)
DOUILLARD CECILE	Responsable régionale de la Formation Formatrice FLS	CRIA 37
GIRARDEAU BRUNO	Expert	Délégation académique aux relations européennes et internationales et à la coopération (académie de Lille)
FREMONT GATINEAU ANNE SOPHIE	Coordinatrice pédagogique Enseignante	CUEFEE (Université de Tours)
GAUTHIER LAETITIA	Conseillère en formation	CRIA 37
HERPAILLER CHRISTINE	Formatrice Référente Visas Libres Savoirs	Entr'aide ouvrière (Tours)
LACAILE PHILIPPE	Directeur général des services	Tour(s) plus (jusque juin 2015)
LAMBERT DOMINIQUE	Enseignante Formatrice de formateurs	Institut de Touraine
LECLERC CATHERINE	Formatrice Référente FOAD	Entr'aide ouvrière (Tours)
LEVACIC MICHELE	Professeure des écoles Coordinatrice FLS EANA	Education Nationale
MONBET JULIE	Ingénieure pédagogique multimédia	Editions Maison des langues
PAYET GAELLE	Présidente	Conférence Permanente des Coordinations Associatives - CPCA <i>CENTRE</i>
PENEAU ANNE-CLAIRE	Enseignante de FLE Conceptrice de manuels	Institut de Touraine (enseignante)
ROUZIER SANDRA	Enseignante	
SOULAS DE RUSSEL DOMINIQUE	Professeur	
VEILLON – LEROUX ANNE	Enseignante	Institut de Touraine
ZIMMERT EMMANUEL	Enseignant Ingénieur pédagogique	CAVILAM

- Le FLE - **franais comme langue  trangere**, seconde, d'insertion vous intresse ?
Vous voulez enseigner le franais ou les langues ?
Vous recherchez une formation comportant **un stage** en France ou   l'etranger ?
Vous voulez **voyager** et **travailler   l'etranger** ?
Vous voulez intervenir aupr s **des publics migrants**, enfants ou adultes ?
Votre classe prsente **une forte h trog nit  linguistique et culturelle** ?
Vous vous intressez   une **situation sociolinguistique particuli re** ?
Vous souhaitez r fl chir   des questions li es aux **francophonie** (en lien ou non avec
l'enseignement/l'apprentissage) ?
Vous souhaitez d velopper des recherches li es   la **probl matique de la diversit **, dans une perspective
qualitative?

Master 1 SODIQ

Cette formation se situe, de mani re transverse, dans **les domaines du franais langue  trangere et seconde (FLE/S), de la didactique des langues et/ou de la sociolinguistique.**

Le Master 1 **Recherche FLE/S : Appropriation, Diversit , Insertion** est une formation prsentielle qui vise   former **des sp cialistes du traitement scientifique des probl mes li s   l'appropriation et   la gestion des langues**, notamment dans des environnements o  pr domine la diversit  linguistique et culturelle.

Des enseignants-chercheurs am nent les  tudiants   se former   la recherche et les pr parent au Master 2 Recherche.

Les champs de r flexion et d'intervention incluent :

- l'enseignement du franais langue  trangere et des langues ;
- l'action et la coop ration linguistique en faveur de la francophonie et/ou de la diversit  linguistique
- les questions sociolinguistiques, etc.

D bouch s professionnels apr s le M1 :

Les perspectives pertinentes au parcours recherche sont la poursuite des  tudes en Master 2 Recherche puis en Doctorat afin d'acc der aux m tiers de la recherche en France et/ou   l'etranger.

L'articulation forte entre les parcours   finalit  professionnelle et ceux   finalit  recherche permet  galement aux  tudiants du parcours recherche de s'ins rer professionnellement dans les domaines concern s par le parcours professionnel.

Master 2 SODIQ

Cette formation se situe, de mani re transverse, dans les **domaines du franais langue  trangere et seconde (FLE/S), de la didactique des langues et/ou de la sociolinguistique.** Le Master 2 Recherche FLE/S : *Appropriation, Diversit , Insertion* est une formation prsentielle qui vise la formation de sp cialistes du traitement des probl mes li s aux situations o  pr domine la diversit  des langues, dans des contextes socio et/ou  ducatifs vari s. A l'issue de ce master, les  tudiants devront  tre capables **d'identifier, de probl matiser et d'analyser des situations o  la diversit  linguistique et culturelle est un enjeu important, et de contribuer au d veloppement de la recherche dans ce domaine**, du point de vue de la didactique des langues et/ou de la sociolinguistique (politique linguistique notamment).

Ce parcours r unit les comp tences de plusieurs universit s afin d'assurer un accompagnement transdisciplinaire original et de qualit . Ainsi, des sociolinguistes, francophonistes, didactologues participent   cette formation en dispensant des enseignements organis s de mani re coh rente et compl mentaire, et en articulant les interventions de nombre de chercheurs de premier plan. L'encadrement des recherches des  tudiants de Master 2 Recherche est assur  par l' quipe de recherche [EA 4428 DYNADIV](#).

D bouch s professionnels apr s le Master 2

La suite logique d'une sp cialit  "recherche" de master est la poursuite de recherches sous la forme d'une th se de doctorat. Toutefois, compte tenu de l'articulation forte entre la sp cialit  recherche et la sp cialit  professionnelle (nombreux enseignements en commun), les  tudiants des deux sp cialit s qui ne souhaitent pas poursuivre au-del  du master peuvent trouver des d bouch s dans diff rents domaines li s   la diversit  linguistique et   l'appropriation des langues.

B1- Charte transversale à toutes les formations dispensées à l'UFRT par le Département SODILANG, intervenant en supplément au seuil minimal d'informations règlementaires,

L'équipe pédagogique du département SODILANG informe les étudiants que ses pratiques formatives sont plurielles et diversifiées. Elles répondent, au titre d'un cadre de coordination auxquels adhèrent tous les intervenants des formations proposées par ce département, aux éléments de la charte ci-après, qui a pour fonction essentielle de préciser les modalités d'utilisation de l'ENT.

Rappel : L'ENT (*Environnement Numérique de Travail*) est un outil à disposition des étudiants et des enseignants des formations. A ce titre, il est, pour les cours où les étudiants sont inscrits en présentiel (étudiants astreints à l'assiduité, et dispensés d'assiduité, régime dit « salarié »), un COMPLEMENT des cours. Il est utilisé à la convenance selon les besoins des différents cours et des différents intervenants, dans le respect de la diversité des pratiques d'enseignement et de la liberté pédagogique des enseignants.

MISE A DISPOSITION DE DOCUMENTS VIA L'ENT

Les documents mis en ligne peuvent être de format divers (.ppt, .doc, .pdf, .wmv, etc.) et de nature variée (plan de cours, bibliographie, extraits de documents, liens internet, documents d'étude de diverse nature, etc.).

La mise en ligne se fait à l'initiative du/des seul(s) intervenant(s) responsable(s) du cours, et respecte le cadre légal relatif aux modalités de mise en ligne en ligne (cf. le règlement transversal de l'UFRT et par exemple le respect du droit d'auteur).

- **Utilisation de l'ENT dans le cadre d'un cours présentiel**

Tout cours présentiel ne suppose pas nécessairement l'usage de l'ENT par les intervenants. L'usage de l'ENT peut être régulier ou ponctuel.

Les documents mis en ligne n'ont pas pour but de se substituer au cours présentiel : aucun document, quelle que soit sa forme, ne rendra compte des échanges qui ont eu lieu et qui font partie intégrante du cours dans sa mise en œuvre didactique.

Ces documents interviennent :

- en anticipation du cours (par exemple dans la perspective de préparer une discussion susceptible de servir de point de départ au cours)
- en appui du cours (par exemple des citations, une bibliographie, etc.),
- a posteriori (par exemple à titre d'approfondissement, de prolongements ou de compléments de certains points du cours).

Dans l'ensemble de ces cas, il appartient aux enseignants responsables du cours de spécifier les documents dont la lecture est obligatoire ou facultative.

Les étudiants peuvent également être amenés à déposer des documents : dépôt de travaux indispensables ou facultatifs pour la validation du cours, ressources complémentaires déposées par les étudiants eux-mêmes et mises à la disposition des autres, etc. Dans ce cas, il est de leur responsabilité de répondre au cadre légal en vigueur (spécification des sources notamment, règles concernant le contenu).

Les responsables des cours restent libres de mettre en ligne ou non les documents créés par leurs soins et auxquels s'applique le droit d'auteur (ex. un diaporama reprenant l'intégralité d'une séance de cours), ce qui implique que si l'on utilise tout ou partie des extraits de ce contenu, il faudra en citer la source qui sera

indiquée dans le document, et ce, comme pour tout article, livre ou autre (Exemple : Cours de Mme XXX, portant sur XXX, Diaporama, date...). En cas de circonstances exceptionnelles (absence motivée du/des responsables ; séance annulée pour des raisons indépendantes de la volonté des enseignants, etc.), une solution adaptée sera mise en place à l'initiative des intervenants responsables du cours.

○ **Pratiques évaluatives : organisation et communication**

Les pratiques évaluatives de l'équipe formative du Département SODILANG sont plurielles et diversifiées. Les modalités d'évaluation sont contractuelles et spécifiées dans le livret de chacune des formations (Cf. Tableau de Modalités de Contrôle des Connaissances). Il appartient à chaque enseignant responsable de cours de les respecter et d'en spécifier explicitement la mise en œuvre. Quel que soit le type de formation, il est de la responsabilité de l'étudiant de prendre connaissance de ces modalités de validation, de s'assurer qu'il les a comprises et de les respecter.

Ainsi, dans le cadre du contrôle continu d'un cours présentiel, voire dans celui d'un examen terminal (comme par exemple pour un cours présentiel sur le multimédia), et en fonction des indications fournies par l'enseignant, la validation du cours peut requérir l'utilisation de l'ENT.

Un étudiant dispensé d'assiduité doit prendre contact en tout début d'année avec les membres de l'équipe formative dans la mesure où la dispense d'assiduité signifie qu'il appartient à l'étudiant de compenser son absence aux cours, avec, éventuellement, des palliatifs mis au point avec l'équipe de la formation.

○ **Adresses électroniques :**

Il est demandé à chaque étudiant d'activer son compte électronique afin d'avoir accès à l'ENT, à sa boîte de messagerie étudiante et de s'assurer ainsi de la bonne réception des informations (par exemple en provenance du secrétariat, des responsables pédagogiques, etc.). L'équipe formative utilise uniquement l'adresse @etu.univ-tours.fr pour communiquer ces diverses informations aux étudiants.

○ **Indications lexicales :**

- Cours : valant ici indifféremment pour une UE ou un EC
- Séance : valant ici pour un créneau horaire de durée variable (couvrant soit l'intégralité du RDV quotidien, hebdomadaire, mensuel, etc. imposés aux différents intervenants / étudiants et correspondant à l'organisation du cours telle que proposée par le département, soit une sous-partie de ce RDV)
- Document : élément de format et de nature variés, déposé ou posté par les responsables du cours ou des étudiants. Le document n'est pas entendu ici comme pouvant être un forum, un tchat : il est à distinguer donc d'autres fonctionnalités offertes par l'ENT.
- Intervenant/enseignant/responsable : en présentiel, ce que l'on appelle couramment l'enseignant c'est-à-dire le créateur du cours, celui qui le dispense et qui est éventuellement responsable de la mise en ligne des ressources sur l'ENT.

Cette charte est contractuelle et implique la bonne coopération de tous. Elle est susceptible de révision, non programmée à date fixe, et il appartient donc aux étudiants de s'en tenir informés.

Fait le 1^{er} juillet 2017 à l'Université de Tours

B2- Modalités de contrôle des connaissances, d'évaluation et règles de passage de l'Université de Tours applicables aux étudiants de Master

Modalités de contrôle des connaissances

Diplôme de Master,
en application de l'arrêté du 9 avril 1997, de l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme de master, de l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master, de l'arrêté du 4 février 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de master, du décret n° 2016-672 du 25 mai 2016 relatif au diplôme national de master, de la loi n° 2016-1828 du 23 décembre 2016 portant adaptation du deuxième cycle de l'enseignement supérieur français du système LMD, du décret du 27 janvier 2017 portant création de la poursuite en master, décision de la CFVU du 6 avril 2017 et CA du 29 mai 2017

Art. 1 : Conditions d'accès et inscription

La loi du 27 janvier 2017 rappelle que le master est un diplôme composé de quatre semestres, il repose sur un processus de recrutement à l'entrée dans le cursus.

Conformément à la loi n° 2016-1828 du 23 décembre 2016 portant adaptation du deuxième cycle de l'enseignement supérieur français du système LMD, les établissements d'enseignement supérieur peuvent désormais fixer des capacités d'accueil pour l'accès à la première année du deuxième cycle. Les mentions Droit et Psychologie ne sont pas concernées et appliquent par dérogation une sélection en master 2^{ème} année, l'accès en master 1^{ère} année reste alors de droit pour tout étudiant titulaire de la licence ou d'un diplôme équivalent conférant 180 ECTS et dans la même mention et dans le même domaine.

Les établissements autorisés par l'Etat à délivrer le diplôme national de master doivent organiser un processus de recrutement conformément aux dispositions de l'article L. 612-6.

L'admission est alors subordonnée à l'examen du dossier du candidat et éventuellement à une audition. L'examen du dossier repose sur des critères d'appréciation des résultats académiques, de l'expérience professionnelle et du diplôme du premier cycle obtenu.

La désignation des membres composant la commission de sélection doit faire l'objet d'une décision officielle par arrêté de nomination, signée du directeur de la composante par délégation du président de l'université, comprenant la liste exhaustive de ladite commission.

Les membres sont issus de l'équipe pédagogique. La composition minimale est de trois membres dont au moins deux enseignants-chercheurs ou enseignants intervenant dans la dite formation. Le responsable de la mention préside la commission finale.

La composition de la commission est publique (art. L. 613-1 du Code de l'éducation). La liste signée par le président de la commission doit faire l'objet d'une publication sur le site internet de l'université à la rubrique concernant la sélection et d'un affichage dans les locaux de la formation concernée.

Les refus d'admission sont notifiés et motivés obligatoirement. En master 1, les motifs pour lesquels l'admission est refusée sont communiqués aux candidats qui en font la demande dans le mois qui suit la notification de ce refus. En Master 2^{ème} année, les motifs sont systématiquement communiqués.

Les délais et voies de recours doivent également figurer sur le courrier de refus.

Master 1^{ère} année

Le président de la commission est le responsable de la mention. Elle comprend obligatoirement le responsable de chaque parcours.

Le responsable de la mention préside la commission finale.

Master 2^{ème} année

Le président de la commission est le responsable de la mention. Elle comprend obligatoirement un responsable de chaque spécialité ou de parcours. Chaque responsable de spécialité ou de parcours organise des comités de sélection des dossiers.

Le responsable de la mention préside la commission finale.

Un étudiant de licence n'est pas autorisé à s'inscrire en master 1^{ère} année s'il n'a pas obtenu les 180 crédits nécessaires à l'obtention de sa licence.

Conformément au décret n° 2016-672 du 25 mai 2016 relatif au diplôme national de master, l'inscription d'un étudiant en deuxième année de master est subordonnée à la vérification que les unités d'enseignement déjà acquises en première année lui permettent de poursuivre sa formation en vue de l'obtention du master. Cette vérification s'applique notamment aux étudiants qui, dans le même établissement, souhaitent s'inscrire en deuxième année d'une mention de

master diff rente de la mention dans laquelle ils ont valid  leur premi re ann e ainsi qu'aux  tudiants qui changent d' tablissement entre la premi re et la deuxi me ann e de master.

L' tudiant ayant obtenu 60 cr dit ECTS en premi re ann e de master peut poursuivre de droit en seconde ann e de master dans la m me mention et le cas  ch ant dans le m me parcours,   l'exception des mentions de dipl mes autoris es   s lectionner en master 2 me ann e (mentions de droit et de psychologie).

Art. 2 : Organisation des enseignements

Le dipl me de master sanctionne un niveau correspondant   l'obtention de 120 cr dits europ ens au-del  du grade de licence r partis sur deux ann es universitaires   raison de 30 cr dits par semestre.

Un r gime sp cial d' tudes (RSE) comprenant notamment des am nagements pour le contr le des connaissances est fix , par dipl me, pour certaines cat gories d' tudiants, notamment les  tudiants engag s dans la vie active ou assumant des responsabilit s particuli res dans la vie universitaire ou ayant des mandats  lectifs nationaux ou locaux, les  tudiants inscrits en double cursus uniquement   l'universit  de Tours, les  tudiants charg s de famille, les  tudiants en situation de handicap, les sportifs de haut niveau et les  tudiants engag s dans une formation artistique de haut niveau.

Les dispositions relatives au RSE font l'objet d'un d veloppement figurant en annexe.

Un tableau d taillant les modalit s de contr le de connaissances, y compris celles relevant du r gime sp cial, (type d' preuves, coefficients pour chaque  l ment constitutif et chaque unit  d'enseignement) est compl t  et joint au tableau des enseignements.

Art. 3 : Modalit s de contr le des connaissances

Les modalit s de contr le des connaissances sont arr t es dans chaque dipl me **au plus tard   la fin du premier mois de l'ann e universitaire** et ne peuvent  tre modifi es en cours d'ann e. Elles comportent obligatoirement le nombre d' preuves, leur nature, leur coefficient et leur dur e. Elles doivent  tre port es   la connaissance des  tudiants par voie d'affichage et rester accessibles jusqu'  l'issue de la session de rattrapage.

Dispositions exceptionnelles

En cas de circonstances exceptionnelles appr ci es, au cas par cas, par le pr sident ou par d l gation par la vice-pr sidente

CFVU « le contr le continu pourrait  tre remplac  par un contr le terminal, dont la nature sera    tablir. De plus, si la maquette pr voit un examen terminal, ce dernier pourrait  tre remplac  par d'autres modalit s de contr le des connaissances qui seront d finies en fonction des circonstances ».

Ces dispositions devront  tre valid es par les conseils comp tents.

Les modalit s de contr le des connaissances sont arr t es dans chaque dipl me **au plus tard   la fin du premier mois de l'ann e universitaire** et ne peuvent  tre modifi es en cours d'ann e. Elles comportent obligatoirement le nombre d' preuves, leur nature, leur coefficient et leur dur e. Elles doivent  tre port es   la connaissance des  tudiants par voie d'affichage et rester accessibles jusqu'  l'issue de la session de rattrapage.

Dispositions exceptionnelles

En cas de circonstances exceptionnelles appr ci es, au cas par cas, par le pr sident ou par d l gation par la vice-pr sidente CFVU « le contr le continu pourrait  tre remplac  par un contr le terminal, dont la nature sera    tablir. De plus, si la maquette pr voit un examen terminal, ce dernier pourrait  tre remplac  par d'autres modalit s de contr le des connaissances qui seront d finies en fonction des circonstances ».

Ces dispositions devront  tre valid es par les conseils comp tents.

Art. 4 : Compensation – Capitalisation - Report de notes – Validation

1/ Il y a compensation entre les  l ments constitutifs (EC) d'une unit  d'enseignement ;

2/ Les  l ments constitutifs auxquels l' tudiant a obtenu la moyenne sont d finitivement capitalis s. L'acquisition de l' l ment constitutif emporte l'acquisition des cr dits europ ens correspondants ;

3/ Il y a compensation entre les unit s d'enseignement (UE) d'un m me semestre ;

4/ Les unit s d'enseignement auxquelles l' tudiant a obtenu la moyenne sont d finitivement capitalis es. L'acquisition de l'unit  d'enseignement emporte l'acquisition des cr dits europ ens correspondants (30 cr dits par semestre) ;

5/ Si la moyenne de l'ensemble de ces unit s est inf rieure   10/20, l' tudiant doit repasser tous les EC inf rieurs   10/20 dans les unit s dont la note est inf rieure   10/20 ;

6/ La compensation est organis e sur le semestre sur la base de la moyenne g n rale des notes obtenues pour les diverses unit s d'enseignement, pond r es par les coefficients.

Cependant, pour les Masters pr voyant un m moire d'initiation   la recherche ou un stage d'une dur e sup rieure   2 mois, il n'y a pas de compensation, dans quelque sens que ce soit, entre la note de stage et/ou de m moire individuel, et la note des autres unit s ;

7/ Il n'y a aucune compensation entre les semestres ;

8 / Toute absence injustifi e   une de ces  preuves entra ne la d faillance   l'UE correspondante et au semestre correspondant. La d faillance emp che le calcul du r sultat   l' preuve, puis   l'UE, au semestre et donc   l'ann e, soit toute validation.

Art 5 : Organisation des sessions d'examens

Deux sessions de contr le des connaissances sont organis es par semestre d'enseignement.

Les m moires, rapports de stage et projet tuteur  se d roulent en session unique.

Cette organisation doit respecter le texte de r f rence sur le bornage de l'ann e universitaire conform ment   la loi Protection Universelle Maladie (P.U.M.A.) du 1^{er} janvier 2016.

Art. 6 : Jury

Un jury est nomm  par ann e d' tudes.

Le jury d lib re souverainement et arr te les notes des  tudiants   l'issue de chaque semestre. Il se prononce sur l'acquisition des UE et la validation des semestres (en appliquant le cas  ch ant les r gles de compensation cf. paragraphe concern ).

La composition du jury est affich e sur le lieu des  preuves des examens imp rativement avant le d but des  preuves.

Le redoublement de la premi re ann e de master des masters s lectionnant   l'entr e de la premi re ann e n'est pas de droit, sauf en cas de situation exceptionnelle d cid e par le jury.

Le redoublement de la premi re ann e des masters s lectionnant   l'entr e de la deuxi me ann e est de droit.

Dans tous les cas, le redoublement de la deuxi me ann e de master n'est pas de droit, sauf situation exceptionnelle d cid e par le jury.

Art. 7 : D livrance du dipl me

Le dipl me de master est d livr    l'issue des quatre semestres apr s d lib ration du jury, attribuant 120 cr dits, sous r serve d'avoir valid  l'aptitude   ma triser au moins une langue vivante  trang re.

Le dipl me interm diaire de ma trise est d livr , sur demande de l' tudiant, sur la base de la moyenne des deux semestres de M1 et   condition que l' tudiant ait valid  chacun des deux semestres, conf rant 60 cr dits ECTS.

Art. 8 : Mention

Une mention de r ussite est attribu e sur chacun des quatre semestres de Master.

Une mention de r ussite est attribu e   l'issue du master 1^{ re} ann e sur la base de la moyenne des deux semestres de M1 si l' tudiant quitte l'universit .

La mention de r ussite   l'issue du Master 2^{ me} ann e devra  tre calcul e sur la base de la moyenne des quatre semestres de master.

Les seuils de mention sont les suivants :

Attribution de la mention Assez bien : moyenne g n rale  gale ou sup rieure   12/20.

Attribution de la mention Bien : moyenne g n rale  gale ou sup rieure   14/20.

Art. 9 : Publication des résultats – Communication des copies

Les notes ne doivent pas être affichées nominativement. Elles ne peuvent être communiquées qu'à l'étudiant concerné.

Les résultats doivent faire l'objet d'un affichage anonyme portant le numéro de l'étudiant sans mention de son nom.

Les résultats sont publiés sur l'environnement numérique de travail

Les étudiants ont droit sur leur demande, et dans un délai raisonnable, à la communication de leurs copies d'examen et à un entretien individuel.

AVERTISSEMENT

L'Université constate un accroissement préoccupant des cas de plagiat commis par les étudiants, notamment à cause d'INTERNET.

L'attention des étudiants est appelée sur le fait que **le plagiat, qui consiste à présenter comme sien ce qui appartient à un autre, est assimilé à une fraude.**

Les auteurs de plagiat sont passibles de la Section disciplinaire et s'exposent aux sanctions prévues à l'article 40 du décret n°92-657 du 13 juillet 1992, allant de l'avertissement à l'exclusion définitive de tout établissement d'enseignement supérieur

1° L'avertissement ;

2° Le blâme ;

3° L'exclusion de l'établissement pour une durée maximum de cinq ans. Cette sanction peut être prononcée avec sursis si l'exclusion n'excède pas deux ans ;

4° L'exclusion définitive de l'établissement ;

5° L'exclusion de tout établissement public d'enseignement supérieur pour une durée maximum de cinq ans ;

6° L'exclusion définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur

B3- Présentation du Master SODIQ 1^{ère} année (M1)

 Nom du responsable du parcours : Didier de Robillard, derobillard@univ-tours.fr

 Nom du responsable d'année : Clémentine Rubio, clémentine.rubio@univ-tours.fr
B3.1- Maquette de M1 S7 et S8

MASTER 1ère année (M1) = 60 crédits [ECTS] soit 30 crédits par semestre; à préciser pour chaque élément pédagogique								
Semestre / UE	EP	Coef.	ECTS	Estimation charge étudiant	Éléments pédagogiques	CM	TD	Durée totale / étudiants
S7								
entièrement mutualisé avec le S7 des parcours M1 Approdiv et Formation duale								
UE 1 Sociolinguistique et diversité des situations		9	9	180		44	20	244
	1.01	3	3		Sociolinguistique : Approches de la variation et des contacts de langues	16	4	
	1.02	3	3		Interventions en situations diversifiées : perceptions, interprétations, implications	18	6	
	1.03	3	3		Francophonie, institutions et français dans l'espace francophone	10	10	
UE 2 Langues et apprentissage		12	12	240		45	19	304
	2.01	3	3		Appropriation des langues et théories de la communication	18	6	
	2.02	3	3		Initiation aux pratiques d'observation et d'enquête	20		
	2.03	3	3		Choix 1 : Descriptions linguistiques et didactique de la grammaire	7	13	
					Choix 2 : Texte littéraire et didactique des langues	7	13	
2.04	3	3		Langue étrangère (autoformation CNED)				
UE 3 Didactique des langues et pratiques réflexives		9	9	180		36	34	250
	3.01	3	3		Didactique générale et méthodologie de l'enseignement du FLE et des langues	16	4	
	3.02	3	3		Evaluer en didactique des langues : enjeux, usages, démarches	16	4	
	3.03	3	3		Réflexivité en contextes d'intervention : expériences et formation professionnelle / de recherche	4	26	
Total 1er semestre		30	30	600		125	73	798

Semestre / UE	EP	Coef.	ECTS	Estimation charge étudiant	Eléments pédagogiques	CM	TD	Durée totale / étudiants
S8								
entièrement mutualisé avec le S8 du parcours M1 Pro APPRODIV								
UE 4 Formation, culture, multimédia, langue		9	9	180		42	18	240
	4.01	3	3		Instruire, enseigner, éduquer, (se) former, s'approprier	10	10	
	4.02	2	2		Culture, interculturel et altérité en classe de langue : notions et implications didactiques	16	4	
	4.03	2	2		Numérique et appropriation des langues : usages et problématiques	16	4	
	4.04	2	2		Langue étrangère (autoformation CNED)			
UE 5 Didactique des langues et professionnalisation		9	9	180		27	23	230
	5.01	3	3		FLE/S et didactique de l'oral et de l'écrit	7	13	
	5.02	3	3		Elaborer son projet professionnel/son projet de chercheur : analyses de pratiques professionnelles et de recherche		10	
	5.03	3	3		Langues, société : idées, courants, notions, enjeux	20		
UE 6 Stage et Travail d'Etudes et de Recherche (TER)		12	12	180			20	180
	6.01	3	3		Stage obligatoire (100H) ou recherche de terrain ou recherche théorique			
	6.02	9	9		Travail d'études et de Recherche (TER) : réflexions et écriture		20	
Total 2ème semestre		30	30	540		69	61	650
TOTAL MASTER 1		60	60	1 140		194	134	1 448

B3.2- Descriptif des enseignements de M1 S7 et S8

Intitulé de l'UE	EP	Intitulé de l'EP	Descriptif du contenu Compétences visée
UE1 Sociolinguistique et diversité des situations	EP 1.01	Sociolinguistique : Approches de la variation et des contacts de langue	Après un bref panorama historique, on présentera rapidement les grandes perspectives de la sociolinguistique (variation, norme, communauté linguistique) avant d'insister sur l'aspect particulier de l'hétérogénéité linguistique sous deux de ses visages : variation et contacts de langues. <i>Compétences : maîtriser les principales perspectives de la sociolinguistique, tout particulièrement pour ce qui a trait à la variation et aux contacts de langues</i>
	EP 1.02	Interventions en situations diversifiées : perceptions, interprétations, implications	Intervenir dans le domaine de la didactique des langues (et notamment du français langue étrangère), suppose d'être capable de percevoir la diversité des situations qui le composent, et d'être en mesure d'en interpréter les implications, au vu d'éléments explicitement retenus et argumentés et d'un positionnement professionnel conscientisé (chercheur, enseignant, etc.). C'est à cette réflexion que ce cours s'attachera, en abordant, sous un angle à la fois sociolinguistique et didactique, quelques notions fondatrices du domaine, ainsi que certains des éléments clés à prendre en compte (statut de la langue enseignée, type de public,

			<p>localisation géographique etc.), au besoin en s'appuyant sur des exemples concrets et des études de cas.</p> <p>Compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> - connaître les principales notions et les principaux critères de - être capable d'identifier les éléments pertinents pour la compréhension d'une situation donnée - être capable de les argumenter et d'en concevoir les implications, pour l'intervention plus particulièrement - être capable de concevoir l'idée d'une pluralité de compréhensions (et donc de positionnements) possibles à partir d'une situation particulière
	EP 1.03	Francophonie, institutions et français dans l'espace francophone	<p>Ce cours s'attachera à retracer l'histoire de la « francophonie », qui sera décrite à travers divers aspects : typologies, évocation de différentes situations de francophonie. On s'intéressera également aux principales institutions relatives à la diffusion et à l'enseignement du FLE/S.</p> <p>Compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maîtriser les aspects linguistiques, historiques, géographiques, géopolitiques, institutionnels caractérisant l'espace francophone ; - Connaître et situer les principales structures de diffusion et d'enseignement du français.
UE2 Langues et apprentissage	EP 2.01	Appropriation des langues et théories de la communication	<p>Après avoir évoqué les principales conceptions de l'acquisition et de l'apprentissage des langues, on s'intéressera à des situations variées d'appropriation des langues. Ce cours présentera ainsi un panorama des évolutions de la notion de communication dans le champ des sciences humaines et sociales, en interrogeant notamment des notions comme « compétence », « contexte », « échange », « interaction », « relation ». Il s'appuiera sur des exemples variés de processus d'appropriation des langues.</p> <p>Compétences : connaître les principales théories de la communication et leurs apports pour la didactique des langues.</p>
	EP 2.02	Initiation aux pratiques d'observation et d'enquête	<p>S'approprier et interpréter un terrain suppose de se donner des moyens de produire des éléments d'expérience Cet enseignement réfléchira à ce que signifie « produire des éléments d'expérience », à la part qu'y prend celui qui les recueille, à l'importance de l'historicisation-contextualisation de ces données dans leur signification, aux enjeux de l'interprétation, etc.</p> <p>Compétences : Savoir concevoir et analyser une observation, une enquête ou une production de corpus.</p>
	EP 2.03 (1 EP au choix)	<u>Choix 1</u> : Descriptions linguistiques et didactique de la grammaire	<p>Enseigner une langue c'est aussi connaître le fonctionnement de son système grammatical. Ce cours examinera différentes représentations de la grammaire et leurs implications dans l'enseignement et l'apprentissage des langues. En privilégiant l'axe du sens comme fondement de la description, il sensibilisera les étudiants, futurs professionnels de FLE/S, à des approches didactiques variées qui prennent en compte la diversité des expériences langagières en classe de langue. On s'appuiera sur des supports variés (manuels et méthodes de FLE, expériences, etc.).</p> <p>Compétences : savoir décrire une langue en fonction des besoins de la situation didactique</p>
		<u>Choix 2</u> : Texte littéraire et didactique des langues	<p>L'objectif de ce cours sera de réfléchir à la littérature et à son rapport entre avec la didactique des langues. On examinera ainsi les caractéristiques du texte littéraire, les courants littéraires, pour</p>

			<p>poser la question des représentations écrites des langues. A l'aide d'exemples de textes choisis dans des situations sociolinguistiques et historiques (francophones entre autres), on réfléchira à des démarches de travail avec des textes littéraires en classe de FLE/S ; puis on montrera en quoi elles conduisent à l'élaboration de compétences interculturelles reposant notamment sur la réception / interprétation des textes. Cela permettra de considérer la littérature comme un élément pertinent pour l'enseignement/apprentissage d'une langue étrangère</p> <p>Compétences : <i>connaître les particularités des courants et du texte littéraires et pouvoir les mettre en œuvre dans des processus didactiques</i></p>
	EP 2.04	Langue étrangère (autoformation CNED)	<p>Ce dispositif vise la mise à niveau des étudiants dont la maîtrise d'une langue étrangère n'est pas suffisante pour la validation du Master. A cette fin, les étudiants pourront choisir une autoformation en via le CNED.</p> <p>Compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> - renforcer ses compétences en langue étrangère - acquérir un niveau de maîtrise B2 dans une langue étrangère
UE3 Didactique des langues et pratiques réflexives	EP 3.01	Didactique générale et méthodologie de l'enseignement du FLE et des langues	<p>Cet enseignement vise à l'autonomisation des étudiants face à leur (future) activité d'enseignant de langue(s) afin qu'ils soient capables d'analyser de manière critique et distanciée les ressources à leur disposition ; d'interpréter la diversité des pratiques observées ; de réfléchir aux compétences nécessaires (et/ou à construire) pour se professionnaliser en tant qu'enseignant de langue. On s'appuiera pour ce faire sur différentes ressources : observations de classe, expérience des étudiants, mais aussi des manuels, documents cadres, etc.</p> <p>Compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> - savoir analyser et construire des outils et des pratiques d'enseignement des langues à la lumière des principales théories de référence pour la didactique des langues ; - savoir adopter une vision distanciée, critique et réflexive des grandes orientations actuelles de la didactique des langues
	EP 3.02	Evaluer en didactique des langues : enjeux, usages, démarches	<p>Evaluer, en didactique des langues (et notamment en didactique du FLE/S), suppose non seulement de connaître un certain nombre de démarches et d'outils, mais aussi et surtout, d'être capable d'articuler, de manière critique, réflexive et argumentée, des enjeux politiques généraux et un positionnement individuel, en fonction de représentations et de valeurs conscientisés. Cet enseignement propose ainsi de réfléchir à ces différents aspects de la problématique évaluative, entre autres à partir de cas concrets et des expériences des étudiants de la formation.</p> <p>Compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> - connaître les principales théories relatives au domaine de l'évaluation, ainsi que les éléments fondamentaux d'un acte évaluatif, notamment dans le champ du FLE/S ; - être capable d'analyser et/ou de concevoir des outils d'évaluation pertinents - être capable d'(auto)-analyser des postures d'évaluation de manière réflexive et critique - être sensibilisé aux enjeux éthiques de l'évaluation, réfléchir à sa posture en tant qu'évaluateur

	<p>EP 3.03</p>	<p>Réflexivité en contextes d'intervention : expériences et formation professionnelle / de recherche</p>	<p>Ce cours comportera une partie plus théorique qui sera l'occasion de problématiser le terme « réflexivité » dans ses versions objectiviste et plus interprétative. On effectuera un bref historique de ce terme, puis on présentera les perspectives réflexives, par rapport à celles d'identité réflexive, d'identité narrative, etc. On montrera la place centrale des expériences des individus pour comprendre certaines particularités du professionnel réflexif (adaptation, créativité, implication). La réflexivité sera donc présentée comme compétence qui permet de réfléchir aux professionalités tant des enseignants que des chercheurs (elle fournit des ressources permettant d'explicitier les décisions significatives et adaptées aux situations rencontrées).</p> <p>Une deuxième partie de ce cours consistera en l'accompagnement des étudiants dans le début de réflexion sur les situations de stages et / ou de recherche.</p> <p>Compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Situer les pratiques réflexives face aux pratiques objectivistes, en connaître les limites et avantages.</i> - <i>Etre sensibilisé à la problématique de la réflexivité en contexte professionnel de formation linguistique, et aux moyens d'exercer cette réflexivité.</i>
<p>UE4 Formation, culture, multimédia, langue</p>	<p>EP 4.01</p>	<p>Instruire, enseigner, éduquer, (se) former, s'approprier</p>	<p>Ce cours offre une perspective historique sur différents courants éducatifs. Il a pour ambition d'amener les étudiants à envisager les liens entre des représentations diversifiées de l'éducation, de la formation, de l'enseignement ou de l'appropriation et des projets plus larges de société. D'un point de vue plus micro, on s'interrogera notamment sur l'articulation de ces conceptions diversifiées aux conduites de classe.</p> <p>Compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Etre capable de réfléchir aux représentations sous-jacentes aux pratiques pédagogiques.</i> - <i>Connaître les grands noms et modèles de l'éducation et savoir analyser et situer ses propres pratiques et représentations.</i> - <i>Se préparer à conduire un groupe et/ou une classe sur le plan formatif et réfléchir à la mise en œuvre didactique et formative de ses enseignements.</i>
	<p>EP 4.02</p>	<p>Culture, interculturel et altérité en classe de langue : notions et implications didactiques</p>	<p>Ce cours vise à analyser quelques-unes des questions posées par la découverte de dimensions culturelles plus ou moins familières en classe de langue étrangère et à s'interroger sur la construction d'une compétence interculturelle. Quelques notions fondamentales en sciences humaines (culture, altérité, diversité, culturalisme, universalisme, conflictualité interculturelle, etc.) nous seront nécessaires pour mieux aborder ces questions complexes et sujettes à de vives polémiques, dans le champ éducatif et plus largement. On s'intéressera aussi, à partir de quelques supports, aux différentes approches méthodologiques de l'enseignement de la culture/civilisation, ainsi qu'aux relations entre dimensions linguistiques et culturelles.</p> <p>Compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Etre sensibilisé aux problèmes posés par les situations interculturelles-Etre capable de construire des modalités d'intervention, des séances/séquences de cours abordant la question de la rencontre interculturelle.</i>

	EP 4.03	Numérique et appropriation des langues : usages et problématiques	<p>Cet enseignement vise à présenter différentes démarches et usages existants en matière de numérique dans le domaine des langues et à les réfléchir sous l'angle de problématiques et enjeux sociolinguistiques et didactiques. On travaillera pour cela à partir d'un historique et/ou d'une utilisation concrète de différents outils et démarches.</p> <p>Compétences : <i>savoir situer les outils numériques, les manipuler et les mettre en perspective dans l'apprentissage/enseignement des langues.</i></p>
	EP 4.04	Langue étrangère (autoformation CNED)	<p>Ce dispositif vise la mise à niveau des étudiants dont la maîtrise d'une langue étrangère n'est pas suffisante pour la validation du Master. A cette fin, les étudiants pourront choisir une autoformation en via le CNED.</p> <p>Compétences : - renforcer ses compétences en langue étrangère - acquérir un niveau de maîtrise B2 dans une langue étrangère</p>
UE 5 Didactique des langues et professionnalisation	EP 5.01	FLE/S et didactique de l'oral et de l'écrit	<p>Ce cours abordera la question des spécificités et des problèmes d'enseignement/apprentissage de l'oral et de l'écrit en didactique des langues. On comparera les deux systèmes pour en comprendre l'écart, puis on montrera quelles modalités didactiques font de l'oral un objet d'apprentissage et un outil pertinent pour l'enseignement/apprentissage des langues. Tout en ciblant le FLE/S plus particulièrement, on travaillera aux outils disponibles ou à construire pour évaluer ces modes de communication en vue de l'élaboration, chez l'apprenant, de compétences langagières. On travaillera également les aspects phonologiques et phonétiques spécifiques de l'enseignement/apprentissage d'une langue étrangère ou seconde.</p> <p>Compétences : - Connaître les problématiques spécifiques liées à l'écrit et à l'oral (dont la phonétique et la phonologie) et à son enseignement - Etre en mesure de concevoir des interventions adaptées, tenant compte de ces spécificités en fonction d'éléments jugés saillants d'une situation donnée.</p>
	EP 5.02	Elaborer son projet professionnel/son projet de chercheur : analyses de pratiques professionnelles et de recherche	<p>Ce cours vise à l'explicitation et à la construction, par les étudiants, de leur projet professionnel, qu'il concerne la recherche ou une insertion plus « professionnelle » au sens classique. Il permettra également aux étudiants de croiser leurs expériences de stage et/ou de terrain de recherche, de collecter des informations pour réfléchir à leur projet formatif, professionnel et / ou leur projet de recherche, par le biais, éventuellement, de rencontres avec des professionnels capables de partager leurs expériences.</p> <p>Compétences : <i>Expliciter, formaliser, préciser un projet, s'informer afin de le réaliser, synthétiser des informations hétéroclites, les critiquer, les orienter vers une finalité concrète à moyen terme</i></p>
	EP 5.03	Langues, société : idées, courants, notions, enjeux	<p>Cet enseignement vise à sensibiliser les étudiants aux enjeux liés à l'usage de différents concepts, de la référence à différents courants, écoles de pensée pertinentes pour leur champ. Ceci tend à favoriser pour l'immédiat, des démarches de lecture plus mûres et critiques. A moyen terme, il s'agit de sensibiliser les étudiants à la nécessité de se situer dans la diversité de courants, notions, idées, parfois contradictoires, qui organisent les champs de référence qui deviennent les leurs, et aux différences entre ces composantes.</p>

			<p>On fera un rappel historique des grands débats dans le champ des méthodes et de l'épistémologie pour ce qui concerne les langues, pour passer en revue les grandes options en la matière, et réfléchir à l'adéquation entre ces choix et le type de terrain, de données envisagé. Des exemples d'enjeux contemporains seront discutés par le biais de sources médiatiques.</p> <p>Compétences : <i>Situer les méthodologies, notions, courants de pensée les uns par rapport aux autres, en concevoir une approche critique et informée par les enjeux qu'ils soulèvent</i></p>
<p style="text-align: center;">UE 6 Stage et Travail d'Etudes et de Recherche (TER)</p>	<p style="text-align: center;">EP 6.01</p>	<p>Stage obligatoire ou recherche de terrain ou recherche théorique</p>	<p>Selon son projet professionnel de recherche, l'étudiant(e) réalisera un stage obligatoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - s'il s'agit d'une recherche concernant l'enseignement des langues, dans une entreprise, dans un organisme associatif, dans un service public, un service d'une collectivité territoriale, etc. - s'il s'agit d'une recherche ne nécessitant pas l'intégration dans un lieu institutionnel public ou privé (ex. entretiens individuels hors institutions), il sera exempté de stage - S'il s'agit d'une recherche à caractère plutôt théorique (ex. synthèse sur une notion, recherche historique), il sera exempté de stage <p>Compétences : <i>Etre capable de mener à bien une recherche modeste de la conception de la question à se poser, en passant par la documentation, les éventuelles enquêtes, afin d'aboutir à des analyses</i></p>
	<p style="text-align: center;">EP 6.02</p>	<p>Travail d'Etudes et de Recherche (TER) : réflexions et écriture</p>	<p>Cet enseignement vise à présenter aux étudiants les principaux courants liés à l'écriture (au sens large) de la recherche et à leurs implications en matière de choix pour la rédaction de leur TER. Ces enseignements théoriques seront articulés à des réflexions et échanges autour des travaux des étudiants. Le cours sera validé par le TER</p> <p>Compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> . être capable de présenter un travail sous forme de compte-rendu (écrit et/ou oral) soumis au débat collectif . être capable d'explicitier et d'argumenter les choix d'écriture effectués

B3.3- Modalités de contrôle des connaissances du M1 SODIQ S7 ET S8

UNITES D'ENSEIGNEMENT (Détaillez les éléments pédagogiques)	E C T S	REGIME GENERAL						REGIME SPECIAL d'ETUDES			
		Session 1			Session 2			Session 1		Session 2	
		Type contrôle	Type Epreuve	Coef	Type contrôle	Type Epreuve	Coef	Type Epreuve	Coef	Type Epreuve	Coef
UE1 - Sociolinguistique et diversité des situations	9			9			9		9		9
UE1 - EP1.01	3	CC	O-E	3	ET	O-E	3	O-E	3	O-E	3
UE1 - EP1.02	3	CC	O-E	3	ET	O-E	3	O-E	3	O-E	3
UE1 - EP1.03	3	CC	O-E	3	ET	O-E	3	O-E	3	O-E	3
UE2 - Langues et apprentissages	12			12			12		12		12
UE2 - EP2.01	3	CC	O-E	3	ET	O-E	3	O-E	3	O-E	3
UE2 - EP2.02	3	CC	O-E	3	ET	O-E	3	O-E	3	O-E	3
UE2 - EP2.03	2	CC	O-E	2	ET	O-E	2	O-E	2	O-E	2
UE2 - EP2.04	2			2			2		2		2
UE3 - Didactique des langues et pratiques réflexives	9			9			9		9		9
UE3 - EP3.01	3	CC	O-E	3	ET	O-E	3	O-E	3	O-E	3
UE3 - EP3.02	3	CC	O-E	3	ET	O-E	3	O-E	3	O-E	3
UE3 - EP3.03	3	CC	O-E	3	ET	O-E	3	O-E	3	O-E	3
UE4 - Formation, culture et multimédia, langue	9			9			9		9		9
UE4 - EP4.01	3	CC	O-E	3	ET	O-E	3	O-E	3	O-E	3
UE4 - EP4.02	2	CC	O-E	2	ET	O-E	2	O-E	2	O-E	2
UE4 - EP4.03	2	CC	O-E	2	ET	O-E	2	O-E	2	O-E	2
UE4 - EP4.04	2			2			2		2		2
UE5 - Didactique des langues et professionnalisation	9			9			9		9		9
UE5 - EP5.01	3	CC	O-E	3	ET	O-E	3	O-E	3	O-E	3
UE5 - EP5.02	3	CC	O-E	3	ET	O-E	3	O-E	3	O-E	3
UE5 - EP5.03	3	CC	O-E	3	ET	O-E	3	O-E	3	O-E	3
UE6 - Stage et Travail d'Etudes et de Recherche (TER)	12			12					12		
UE6 - EP6.01	3	CC	O-E	3				O-E	3		
UE6 - EP6.02	9	CC	O-E	9				O-E	9		

CC : Contrôle Continu - ET : Examen Terminal – E : Ecrit – O : Oral

B4- Présentation du Master SODIQ 2^{ème} Année (M2)

 Nom du responsable du parcours : Didier De Robillard, derobillard@univ-tours.fr

 Nom du responsable d'année : Didier De Robillard, derobillard@univ-tours.fr
B4.1- Maquette de M2 S9 et S10

S9 : entièrement mutualisé avec le S9 des parcours M2R APPRODIV et Formation duale

MASTER 2^{ème} année (M2) = 60 crédits [ECTS] soit 30 crédits par semestre;
à préciser pour chaque élément pédagogique

Semestre / UE	EP	Coef.	ECTS	Estima- tion charge étudiant	Eléments pédagogiques	CM	TD	Durée totale / étudiant
UE 1 Professionalité de la recherche		5	5	120		20		140
	1.0 1	3	3		Chercheur, un métier	10		
	1.0 2	2	2		Ecrire : usages, démarches, enjeux	10		
UE 2 L'intervention linguistique : des impératifs en tension		5	5	120		30	10	160
	2.0 1	2	2		Epistémologies	15		
	2.0 2	2	2		Méthodologies	15		
	2.0 3	1	1		Atelier de recherche		10	
UE 3 Mutualisée avec M2 pro	3.0 1	4	4	60	Aménagements linguistiques	24		84
UE 4 Mutualisée avec M2 pro	4.0 1	3	3	60	Séminaires de recherche 1(synthèse produite en fin de semestre)	10		70
UE 5 2 EP au choix, dont langue étrangère (mutualisée avec M2 pro)		8	8	120		62		162
	5.0 1	4	4	60	Contacts de langues, appropriation, interventions	24		
	5.0 2	4	4	60	Réflexivités : Diversité des approches	18		
	5.0 3	4	4	60	Offre de formation	20		
	5.0 4	4	4		Langue étrangère (autoformation CNED)			
UE 6		5	5	120	Bilan d'étape du Travail d'Etudes et de Recherche (TER)			120
Total 1er semestre		30	30	600		146	10	736

S10

Semestre / UE	EP	Coef.	ECTS	Estima- tion charge étudiant	Eléments pédagogiques	CM	TD	Durée totale / étudiant
UE 7 Mutualisée avec M2 pro		3	3	60	Séminaire de recherche 2 (synthèse produite en fin de semestre)		10	70
UE8		3	3	30	Chercheurs, recherche et réflexivité	6		36
UE 9		2	2	200	Ecrire, exposer en situation académique			200
UE 10		3	3	30			6	36
Vers l'emploi mutualisée avec M2 pro	10.1	2	2		Accompagnement à a recherche d'emploi		6	
	10.2	1	1		Langue étrangère (autoformation CNED)			
UE 11		19	19	300				306
Vers l'emploi mutualisée avec M2 pro	11.1	3	3		Stage obligatoire (300h) ou recherche de terrain ou recherche théorique			
	11.2	4	4		Manuscrit provisoire			
	11.3	12	12		Présentation du Travail d'Etudes et de Recherche (TER)			
Total 2ème semestre		30	30	620		6	16	648
TOTAL MASTER 2		60	60	1 200		152	26	1384

B4.2 Descriptif des enseignements de M2 S9 et S10

UE	EP	Intitulé de l'EP	Descriptifs/compétences visées
UE1			
UE1 Professionalité de la recherche	EP 1.1	Chercheur, un métier	Ce cours visera à effectuer un panorama des professions liées à la recherche dans le monde. Il comparera différents processus de formation des professionnels de la recherche en mettant en perspective le métier d'enseignant-chercheur. Il partira d'expériences de professionnels d'institutions relevant de l'enseignement supérieur en France, pour discuter des modalités de fonctionnement (instances, organisation du travail, recrutement, traitement, évaluation, etc.) et de formation. Une attention sera

			<p>notamment accordée aux ressources pertinentes pour un projet doctoral (financement, encadrement, etc.).</p> <p>Compétences : <i>Connaître les différents statuts du travail dans son champ professionnel, les responsabilités, tâches, obligations, etc. qui y sont liées</i></p> <p><i>être capable de réfléchir aux enjeux liés à l'élaboration d'un projet dans le domaine.</i></p>
	EP 1.2	Ecrire : usages, démarches, enjeux	<p>On considère souvent que l'écriture est simplement un mode de communication des résultats de la recherche, alors qu'on peut argumenter que, dans les sciences humaines et sociales, l'écriture fait partie des modalités de la recherche, particulièrement dans les démarches qualitatives, mais pas uniquement. Cet EP analysera concrètement le rôle de l'écriture dans le processus de recherche, et se donnera un objectif d'écriture devant aboutir en fin d'année universitaire.</p> <p>Compétences : <i>identifier différentes modalités d'écriture et être capable d'adapter et d'argumenter ses choix rédactionnels dans des situations scientifiques diversifiées</i></p>
UE2 (mutualisée avec les Universités du Maine et d'Angers)			
UE2 Démarches et postures de chercheur (mutualisé avec les universités d'Angers et du Maine par convention)	EP 2.1	Epistémologies	<p>Un panorama historique des courants épistémologiques sera rapidement parcouru pour se focaliser sur les questions pertinentes pour une recherche, soit dans un cadre plutôt « positif » ou « expérimental », soit plutôt « réflexif » et « qualitatif ».</p> <p>Compétences : <i>Repérer, problématiser des enjeux épistémologiques en regard d'un projet de recherche.</i></p>
	EP 2.2	Méthodologies	<p>En continuité avec l'EC 2.1., les méthodologies le plus utilisées dans les champs couverts par ce master seront présentées : histoires de vie, entretiens, approches interactionnistes, réflexives, herméneutiques, etc.</p> <p>Compétences : <i>Se repérer parmi les grands courants méthodologiques, y situer sa propre recherche</i></p>
	EP 2.3	Ateliers recherche	<p>Les étudiants présenteront le stade d'avancement de leur réflexion de recherche devant l'ensemble des étudiants, présentation qui fera l'objet d'une discussion argumentée.</p> <p>Compétences : <i>Savoir exposer de manière succincte l'essentiel d'une recherche, l'argumenter, débattre et modifier/faire évoluer le projet en fonction des apports résultant d'échanges collectifs.</i></p>
UE3 (mutualisée avec le M2PRO APPRODIV)		Aménagements linguistiques	<p>On essaiera de comprendre, historiquement, à travers le cas français, comment évolue l'idée d'aménagement linguistique, ce qu'on pourra comparer avec d'autres situations à travers des études de cas, en proposant quelques points notionnels et théoriques.</p> <p>Compétence : <i>Savoir repérer les enjeux des opérations d'aménagement linguistique..</i></p>
UE4		Séminaires de recherche 1 (synthèse produite en fin de semestre)	<p>Ce cours vise à amener les étudiants à déconstruire l'idée reçue selon laquelle la recherche est essentiellement une activité solitaire. Pour ce faire, on s'appuiera entre autres sur les expériences des étudiants liées à la participation aux séances de l'équipe de recherche, à la préparation d'exposés en groupe et à la présentation d'exposés devant l'équipe. Pour les étudiants en parcours professionnel, ce cours vise à leur montrer comment s'élaborent les recherches qui innervent le champ professionnel, et à prendre du recul par rapport à la façon de les traiter dans une perspective professionnelle, notamment en les situant dans des écoles, courants, etc.</p> <p>Compétences : <i>. Acquérir des habitudes de travail en équipe : présentation de travaux, critique constructive, échange d'informations.</i></p>

			. Sensibiliser les étudiants aux convergences et différences entre perspectives pertinentes pour des didacticiens et des didactologues.
UE5 (mutualisée avec le M2 Pro APPRODIV)			
2 EP au choix, dont langue étrangère	EP 5.1	Contacts de langues, appropriations, interventions	On s'intéressera à différentes situations didactiques impliquant des contacts de langue, en examinant leurs soubassements du point de vue notamment des choix en matière de politique linguistique et éducative, des dimensions psycho- et socio-cognitives et des aspects sociolinguistiques et identitaires. Compétences : . Interpréter les situations de contacts de langues . Analyser des approches didactiques diversifiées . Elaborer des modes d'analyse et d'intervention pertinents pour ces situations
	EP 5.2	Réflexivités : Diversité des approches	Durant ce cours seront présentées diverses acceptions de la notion de réflexivité, qu'elle vise à améliorer des pratiques ou contribue à faire sens des phénomènes saillants, tant d'un point de vue didactique qu'en situation de recherche. Les étudiants seront invités à se livrer à diverses formes de réflexivité (à travers par exemple la tenue d'un journal de bord, l'élaboration d'une biographie langagière, un travail sur et avec les représentations visuelles – dessin réflexif ou autres), dont les arrière-plans épistémologiques auront été discutés. Compétences : . Développer une connaissance des approches réflexives et de leurs enjeux théoriques, professionnels et/ou de recherche . Connaître et analyser des démarches possibles à mettre en œuvre dans cette perspective.
	EP 5.3	Offre de formation M2 Pro APPRODIV	
	EP 5.4	Langue étrangère (autoformation CNED)	Ce dispositif vise la mise à niveau des étudiants dont la maîtrise d'une langue étrangère n'est pas suffisante pour la validation du Master. A cette fin, les étudiants pourront choisir de suivre une autoformation via le CNED. Compétences : - renforcer ses compétences en langue étrangère - acquérir un niveau de maîtrise B2 dans une langue étrangère
UE6		Bilan d'étape du Travail d'Etudes et de Recherche (TER)	En début d'année sont fixées des échéances et des objectifs à atteindre en fin de semestres, à une date précisée. Ces objectifs concerneront notamment la présentation d'un plan détaillé, la rédaction d'une partie du TER final. Compétences : Planifier un travail de recherche dans le temps, réaliser des objectifs à échéances fixes.
UE7		Séminaires de recherche 2 (synthèse produite en fin de semestre)	Ce cours vise à amener les étudiants à déconstruire l'idée reçue selon laquelle la recherche est essentiellement une activité solitaire. Pour ce faire, on s'appuiera entre autres sur les expériences des étudiants liées à la participation aux séances de l'équipe de recherche, à la préparation d'exposés en groupe et à la présentation d'exposés devant l'équipe. Pour les étudiants en parcours professionnel, ce cours vise à leur montrer comment s'élaborent les recherches qui innervent le champ professionnel, et à prendre du recul par rapport à la façon de les traiter dans une perspective professionnelle, notamment en les situant dans des écoles, courants, etc. Compétences : . Acquérir des habitudes de travail en équipe : présentation de travaux, critique constructive, échange d'informations. . Sensibiliser les étudiants aux convergences et différences entre perspectives pertinentes pour des didacticiens et des didactologues.
UE 8		Chercheurs, recherche et réflexivité	Des recherches en cours seront présentées aux étudiants par des enseignants-chercheurs, en insistant sur les processus réels de recherche, de manière réflexive. Compétences : Prendre conscience des pratiques réelles du métier d'enseignant-chercheur

UE 9		Ecrire, exposer en situation académique	<p>Le cours vise à présenter les attentes en matière de communication académique, que ce soit en lien avec le travail de recherche ou un travail de dimension plus modeste. Cette communication est envisagée sous l'angle des canaux oral et/ou écrit. La présentation s'accompagne d'une réflexion sur les normes en jeu, les moyens d'y répondre, les stratégies à mettre en œuvre.</p> <p>Compétences : <i>connaître et être capable de mettre en œuvre les ressources techniques et stratégiques nécessaires à la présentation orale et écrite en contextes universitaire et professionnel</i></p> <p><i>Préparer un rapport de recherche selon les règles de méthode et de présentation en vigueur dans la discipline, présenter un travail écrit correctement rédigé, dans une langue conforme aux exigences universitaires, préparer une soutenance et passer cette épreuve avec succès</i></p> <p><i>connaître les normes de sa/ses disciplines, savoir répondre aux exigences universitaires, savoir mobiliser les techniques adéquates.</i></p>
UE 10 (mutualisé avec le M2 Pro APPRODIV)	EP 10.1	Accompagnement à la recherche d'emploi	<p>Ce cours vise à familiariser les étudiants à la recherche d'emploi (rédaction de CV, lettres de motivation, entretiens de recrutement, etc.). Ces aspects seront abordés de manière générale, mais aussi dans le domaine particulier de la didactique des langues (et plus particulièrement du français). Il s'agira également ici d'accompagner les étudiants dans le développement d'un réseau professionnel, dans une perspective d'insertion professionnelle.</p> <p>Compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> . <i>Etre capable d'agir de manière opératoire et adaptée dans différentes situations et phases de la recherche d'emploi</i> . <i>Densifier son réseau professionnel</i>
	EP 10.2	Langue étrangère (autoformation CNED)	<p>Ce dispositif vise la mise à niveau des étudiants dont la maîtrise d'une langue étrangère n'est pas suffisante pour la validation du Master. A cette fin, les étudiants pourront choisir de suivre une autoformation via le CNED.</p> <p>Compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>renforcer ses compétences en langue étrangère</i> - <i>acquérir un niveau de maîtrise B2 dans une langue étrangère</i>
UE 11 Stage et TER	EP 11.1	Stage obligatoire (300h) ou recherche de terrain ou recherche théorique	<p>Selon son projet professionnel de recherche, l'étudiant(e) réalisera un stage obligatoire</p> <ul style="list-style-type: none"> - s'il s'agit d'une recherche concernant l'enseignement des langues, dans une entreprise, dans un organisme associatif, dans un service public, un service d'une collectivité territoriale, etc. - s'il s'agit d'une recherche ne nécessitant pas l'intégration dans un lieu institutionnel public ou privé (ex. entretiens individuels hors institutions) il sera exempté de stage - S'il s'agit d'une recherche à caractère plutôt théorique (ex. synthèse sur une notion, recherche historique), il sera exempté de stage <p>Compétences : <i>Etre capable de mener à bien une recherche modeste de la conception de la question à se poser, en passant par la documentation, les éventuelles enquêtes, afin d'aboutir à des analyses</i></p>
	EP 11.2	Manuscrit provisoire	<p>A une date fixée et rendue officielle, les étudiants devront soumettre un manuscrit complet quoique provisoire de leur travail de recherche.</p> <p>Compétences : <i>Planifier un travail de recherche dans le temps, et respecter une échéance impérative.</i></p>
	EP 11.3	Présentation du Travail d'Etudes et de Recherche (TER)	<p>Dépôt du Travail d'Etudes et de Recherche (TER)</p> <p>Compétences : <i>Rédiger un travail définitif en tenant compte des avis donnés tout au long de son élaboration.</i></p>

B4.3- Modalités de contrôle des connaissances de M2 S9 et S10

UNITES D'ENSEIGNEMENT (Détailler les éléments pédagogiques)	E C T S	REGIME GENERAL						REGIME SPECIAL d'ETUDES			
		Session 1			Session 2			Session 1		Session 2	
		Type control e	Type Epreu ve	Coef	Type control e	Type Epreu ve	Coef	Type Epreu ve	Coef	Type Epreu ve	Coef
UE1 - Professionnalité de la recherche	5			5			5		5		5
UE1 - EP1.01 - Chercheur un métier	3	CC	O-E	3	ET	O-E	3	O-E	3	E	3
UE1 - EP1.02 - Ecrire : usages, démarches, enjeux	2	CC	O-E	2	ET	O-E	2	O-E	2	E	2
UE2 - Démarches et posture du chercheur	5			5			5		5		5
UE2 - EP2.01 - Epistémologies	2	CC	O-E	2	ET	O-E	2	O-E	2	E	2
UE2 - EP2.02 - Méthodologies	2	CC	O-E	2	ET	O-E	2	O-E	2	E	2
UE2 - EP2.03 - Ateliers recherche	1	CC	O-E	1	ET	O-E	1	O-E	1	E	1
UE3 - Aménagements linguistiques	4	CC	O-E	4	ET	O-E	4	O-E	4	E	4
UE4 - Séminaires de recherche 1	3	CC	O-E	3	ET	O-E	3	O-E	3	E	3
UE5 - 2 EP au choix	8			8			8		8		8
UE5 - EP5.01	4	CC	O-E	4	ET	O-E	4	O-E	4	E	4
UE5 - EP5.02	4	CC	O-E	4	ET	O-E	4	O-E	4	E	4
UE5 - EP5.03	4	CC	O-E	4	ET	O-E	4	O-E	4	E	4
UE5 - EP5.04	4			4			4		4		4
UE6 - Bilan d'étape du Travail d'Etudes et de Recherche (TER)	5	CC	O-E	5	ET	O-E	5	O-E	5	E	5
UE7 - Séminaires de recherche 2	3	CC	O-E	3	ET	O-E	3	O-E	3	E	3
UE8 - Chercheurs, recherche et réflexivité	3	CC	O-E	3	ET	O-E	3	O-E	3	O-E	3
UE9 - Ecrire, exposer en situation académique	2	CC	O-E	2	ET	O-E	2	O-E	2	E	2
UE10 - Accompagnement à la recherche d'emploi	4			4			4		4		4
UE10 - EP10.1	2	CC	O-E	2	ET	O-E	2	O-E	2	E	2
UE10 - EP10.2	1			1			1		1		1
UE11 - Stage et TER	19			19					19		
UE11 - EP11.01	3	CC	O-E	3				O-E	3		
UE11 - EP11.02	4	CC	O-E	4				O-E	4		
UE11 - EP11.03	12	CC	O-E	12				O-E	12		

CC : Contrôle Continu - ET : Examen Terminal – E : Ecrit – O : Oral

CALENDRIER UNIVERSITAIRE

Inscriptions pédagogiques	Du 3 au 28 septembre 2018
Début des cours du 1 ^{er} semestre	A partir du 17 septembre 2018
Pause pédagogique	Du 29 octobre au 4 novembre 2018
Vacances de fin d'année (fermeture des sites d'enseignements)	Du 24 décembre 2018 au 6 janvier 2019
Examens du 1 ^{er} semestre	<i>Du 17 Décembre au 21 Décembre 2018</i> <i>inclus pour les L3 LEA</i> Du 7 janvier 2019 au 18 janvier 2019 inclus
Début des cours du 2 ^{ème} semestre	A partir du 21 janvier 2019
Pause pédagogique	Du 18 au 22 février 2019
Vacances de printemps	Du 8 au 21 avril 2019
Examens du 2 nd semestre	Du 13 au 24 mai 2019 inclus
Rattrapages	Du 17 au 28 juin 2019 inclus